



CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENTS

Entre les soussignés,

La Fédération des Commerçants et Artisans du Centre-Ville de Vannes,

Représentée par Monsieur Pascal Vandewalle en qualité de Président,

Adresse : 1 rue de la Loi 56000 Vannes

Tel : 02 97 54 09 02

Mail : solene@coeurdevannes.fr

Et :

M./ Mme :

Nom du commerce/ Entreprise :

Adresse :

Tél :

Mail :

Il a été convenu de la (des) réservation(s) suivante(s) :

PERIODE DE LOCATION	NOMBRE D'EMPLACEMENTS
11 au 31 Décembre 2021	

Tarif* appliqué pour la période :

Nombre d'emplacement	TARIF Emplacement
1	125€ HT / jour
2	INDISPONIBLE

*Le tarif comprend l'électricité

Le règlement peut être effectué par prélèvement ou virement bancaire ou chèque.

50% du solde en TTC à l'inscription (remise signé et paraphé du bulletin d'inscription) soit 1575€ TTC

Le solde restant avant l'entrée dans le chalet sur le marché de Noël.

Votre demande de réservation ne sera prise en considération qu'après réception du contrat signé, de l'extrait RCS, du RA ou du RM.

Le présent contrat ne pouvant être modifié qu'à l'initiative de la Fédération des commerçants et artisans de la Ville de Vannes.

Le présent contrat sera effectif uniquement après la validation de votre candidature par la commission d'attribution des emplacements.

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses du contrat de location et m'engage sur l'honneur à le respecter en tous points.

En cas de non-respect de ces clauses, je m'expose aux sanctions prévues et mentionnées dans ces documents.

A _____, le

Pascal VANDEWALLE

Président de Cœur de Vannes,

Nom et Prénom

Nom du Commerce,

Signatures et Mention « Lu et Approuvé »

IBAN : FR76 1600 6360 1149 6673 0391 057

BIC : AGRIFRPP860